LA REUNION CONJOINTE ANNUELLE ET PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

est convoquée, <u>le 21 janvier 2014</u>, <u>à 19 heures</u>, au Centre d'Economie Sociale, rue de la Paix, 3, à HUY.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le Centre Public d'Action Sociale.

LE DIRECTEUR GENERAL,

LE BOURGMESTRE,

M. BORLEE.

A. HOUSIAUX.

LA DIRECTRICE GENERALE DU CPAS, LA PRESIDENTE DU CPAS,

Ch. SMITZ-SIMAL.

G. NIZET.